



## **Baromètre ACTINEO France 2013 Tris croisés par Alain d'Iribarne : Île-de-France / Province**

La grande majorité des actifs dans des bureaux travaillent en Province (81 %) ce qui signifie que les moyennes nationales sont très portées par cette dernière. Les femmes sont proportionnellement un tout petit peu plus présentes en Province (71 % contre 69 % en Île-de-France), et la population des répondants est un peu plus âgée en Île-de-France avec une sur représentation des 46 à 55 ans (29 % contre 23 % en Province) et une sous représentation des 36 à 45 ans (29 % contre 38 % en Province).

Les types de contrat de travail et les anciennetés sont équivalents, par contre il existe de forts contrastes par catégories professionnelles, les cadres dirigeants et cadres étant sur représentés en Île-de-France (46 % contre 24 % en Province), l'inverse étant vrai pour les ETAM (45 % contre 62 % en Province) et les ouvriers (3 % contre 7 %).

La prise en compte de la taille des entreprises montre que les plus grandes sont proportionnellement plus présentes en Ile de France tandis que les petites et très petites sont plus présentes en province : 50 % d'entre elles ont moins de 50 salariés contre 33 % pour l'Île de France.

- Province : 1 à 9 ; 23 % ; 10 à 49 ; 27 % ; 250 et + : 19 %.

- Île-de-France : 1 à 9 : 15 % ; 10 à 49 : 18 % ; 250 et + : 36 %.

### **Les lieux de travail :**

Le plus souvent dans l'entreprise avec peu d'écart à la moyenne pour la Province et l'Île-de-France.

### **Les temps de trajets et moyens de transport**

Les temps de trajets sont nettement plus courts en province et les provinciaux utilisent beaucoup plus leur véhicule personnel.

### ***Temps de trajet***

- Province : Moins de 15 minutes (38 %) ; 1h à 1h30 (10 %).

- Île-de-France : Moins de 15 minutes (15 %) ; 1h à 1h30 (26 %).

### ***Moyens de transport***

- Province : Véhicule personnel (70 %), transports en commun (9 %).
- Île-de-France : Véhicule personnel (37 %), transport en commun (45 %).

### **La morphologie des espaces de travail**

Des morphologies plus traditionnelles en Province avec plus de bureaux individuels fermés et moins d'espaces auxiliaires de travail.

### ***Les espaces de bureau et travail en équipe***

Comme on pouvait s'y attendre en raison des écarts de taille, les bureaux individuels fermés sont plus présents en Province et les bureaux ouverts plus présents en Île de France. Il est à remarquer toute fois que si en Province plus du double des actifs travaillent dans des bureaux individuels fermés par rapport à ceux travaillant dans des bureaux ouverts, en Île de France, le nombre d'actifs travaillant dans des espaces ouverts est égal à ceux qui travaillent dans des bureaux individuels, alors qu'aucune différence n'apparaît par rapport à la moyenne en ce qui concerne le travail en équipe :

- Province : bureaux individuels fermés (35 %), espaces ouverts (15 %).
- Île-de-France : bureaux individuels fermés (25 %), espaces ouverts (25 %).

### ***Les espaces auxiliaires de travail et leur fréquentation***

En règle générale, ces espaces sont plus présents en Île de France et sont plus utilisés qu'en Province.

- Province : à l'exception des salles de repos qui sont un peu plus présentes qu'en Île de France (32 % contre 25 %) et plus utilisées (tous les jours 42 % contre 24 %), les présences et les fréquentations sont comme la moyenne sauf les restaurants d'entreprise (20 % de jamais utilisés).
- Île-de-France : à l'exception des salles de repos, tous les autres espaces auxiliaires y sont nettement plus présents qu'en Province : salles de réunion fermées (72 % contre 63 %) ; restaurants d'entreprise (42 % contre 18 %) ; cafétéria (29 % contre 15 %) ; espaces de réunion ouverts (19 % contre 12 %). Les restaurants d'entreprise et les cafétérias sont un peu plus utilisés tous les jours que le moyenne.

### **Les éléments les plus importants dans son travail :**

Comment on pouvait s'y attendre les écarts les plus forts en matière d'attente correspondent à la qualité de vie au travail qui est plus forte en Province et le niveau des rémunération qui est plus fort en Île de France.

- Province : Qualité de vie au travail (46 %), niveau de rémunération (39 %).
- Île-de-France : Qualité de vie au travail (37 %), niveau de rémunération (49 %).

### **Les éléments qui concourent le plus à la qualité de vie au travail :**

Le seul écart à la moyenne est l'absence de bruit qui est plus important en Île-de-France (32 %) et proche de la moyenne pour la Province (26 % contre 27 %).

### **Les effets de l'espace de travail sur...**

Ne diffèrent que sur la santé physique, ces effets étant plus jugés très importants en

Île-de-France (86 %) qu'en Province (80 %).

### **Les niveaux de satisfaction vis à vis de son espace de travail :**

**Satisfaction globale** : pas de différences.

**Satisfaction vis à vis de son espace de travail personnel** : équivalent sur toutes les dimensions sauf la qualité de l'air intérieur pour laquelle la satisfaction est un peu plus grande en Province (70 % de satisfaits contre 62 %).

**Satisfaction vis à vis des possibilités de travailler** : pas de différences majeures sur toutes les dimensions concernées.

### **La présence de gênes :**

Pas de différences sur toutes les dimensions concernées sauf des gênes plus importantes en Île-de-France qu'en Province :

- dues aux nuisances sonores liées aux personnes : 59 % en Île-de-France contre 50 % en Province.
- dues à la température ou la climatisation : 54 % en Île-de-France contre 46 en régions.

### **L'importance voulue accordée :**

**Globalement** : plus « juste ce qu'il faut » en Province (60 % contre 49 %) et plus de « pas assez » en Île-de-France (47 % contre 37 %).

### **Suivant des dimensions spécifiques :**

On observe un écart entre d'une part la Province qui tend à survaloriser le juste ce qu'il faut sur cinq domaines et à se positionner sur la moyenne sur trois autres (l'ergonomie des sièges, l'ergonomie de l'espace de travail et la décoration) et d'autre part l'Île-de-France qui est partagée. Les actifs qui travaillent dans des bureaux en Île-de-France tout en restant fortement minoritaires (entre 5 % et 7 %) estiment en effet plus que les autres qu'on en fait trop dans la majorité des domaines (7 sur 10), mais aussi pas assez pour trois domaines (le niveau sonore 44 %, la température ambiante 43 % et la durée du travail devant un écran 48 %). C'est postures doubles peuvent logiquement s'expliquer d'un côté par la présence d'une proportion plus élevée de cadres (y compris supérieurs) qui trouvent qu'on en fait trop et de l'autre une sur représentation des espaces ouverts et des durées longues de travail sur écran :

- Province ; juste ce qu'il faut ; l'air respiré (64 %), la qualité de l'éclairage (71 %) ; le niveau sonore (62 %), la température ambiante (62 %), la durée du travail sur écran (59 %).

- Île-de-France : trop d'attention ; la durée de travail sur écran (7 %) ; l'ergonomie du siège (6%) ; le niveau sonore (6 %) ; l'hygiène (6 %) ; la décoration (6 %) ; l'ergonomie de l'espace de travail (5 %) et les ondes électromagnétiques (5 %).

## **Qui est important en matière de qualité des espaces de travail ?**

On observe des écarts entre la Province et l'Île-de-France probablement liés à la plus grande présence des entreprises de moins de 50 salariés avec une plus grande importance étant donnée en Province aux directions générales et moins aux CHSCT ainsi qu'aux directions de l'immobilier et services généraux.

- Province : direction générale (39 %) ; CHSCT (34 %), direction de l'immobilier et services généraux (15 %).

- Île-de-France : direction générale (30 %), CHSCT (44 %) et direction de l'immobilier et services généraux (24 %).

### **L'impact sur la santé :**

On observe à nouveau un écart en la matière entre la Province qui tend à moins considérer que les facteurs énoncés sont importants pour la santé, avec proportionnellement moins de oui (4 facteurs) et plus de non (2 facteurs) et l'inverse pour l'Île-de-France qui donne plus d'importance au oui (4 facteurs) et moins au non (2 facteurs).

- Province : plus de non ; la qualité de l'air (69 %) , l'ergonomie des sièges (67 %)

- Île-de-France : plus de oui : la qualité de l'air (35 %), le niveau sonore (30 %), la température (44 %) et la durée de travail devant un écran (48 %).